



Présent: Debbie Flanagan, Brian diCenzo, Izzy Perry, David Lutzy, Jay Vanstone, Roger Theriault, Michelle Matte-Stotyn, Judy Renaud
Absent: Gord Gauvin

Appel à l'ordre à 19h31 HE

1. Ratifications approuvées par le CA par courriel :
 - Les procès-verbaux du CA pour août 2017
 - Le réintégration de Rob MacNeill comme Président de CT&S
 - Comité de CT&S composé de : Al MacDonald, Francois Blanchard, John Davies, Bill Pentney et Chris Murphy (liaison militaire)
 - Le frais de location pour le bureau Nationale renouvelé pour 2 ans avec un augmentation d'environ 25\$ par année.
 - Le Bureau peut envoyer des rapport d'A.I.D à Rob MacNeill pour les rapports SMS.

2. CanPara – Éditeur en Chef et Publicité :
Un avis sera envoyé en conseillant le poste que Ned prendra sa retraite de cette position une fois qu'une candidate a été trouvé et entraîner.

TÂCHE : MICHELLE D'ENVOYER UN AVIS ET METTRE EN CANPARA.

3. Cours de Gréeur A2 dans novembre 2017 :
 - L'ACPS paiera pour toutes les dépenses et recevra tous les frais d'inscription pour le cours.
 - Devrais l'ACPS payer les Instructeur Gréeur leur per diem à l'avance qu'ils ne sont pas hors de la poche pour les dépenses?

Proposition : Pour payer les Instructeur Gréeur leur per diem à l'avance pour le prochain cours dans novembre 2017. Les chèques seront remis à Rob MacNeill pour les distribuer aux Instructeur le premier jour de cours.

Proposée : (DF)

Appuyée : (Bd)

Acceptée

4. Accident ou fatalité :
Un avis sera envoyé à tous les zone de sauts pour leur rappeler d'envoyer un courriel juste pour donner un avis qu'un accident/fatalité a eu lieu et aussi un rappel pour utiliser la ligne d'aide de l'ACPS (1.877.211.5558).
Les rapports d'A.I.D. peuvent être soumis au bureau dans le délai de 10 jours, mais l'ACPS exige une notification immédiate.

TÂCHE : MICHELLE À RÉDIGER UN AVIS AU LES ZONE DE SAUTS.

5. Augmentation de frais d'affiliation/adhésion :

○ Frais d'affiliation :

La dernière augmentation a été de 2013 qui est une durée de 5 ans. Le CA a discuté et a décidé qu'une augmentation de 5\$ prendra effet le 1^{er} décembre 2017 faire des frais d'affiliation 94\$

○ Frais d'adhésion :

La dernière augmentation a été de 2007. Les frais d'affiliation annuelle d'école et les frais de fonds de défense resteront les mêmes.

Le CA a décidé que la partie d'assurance de l'adhésion serait augmentée de 50\$. En vigueur le 1^{er} avril 2018 la partie d'assurance sera 800\$.

○ Frais de Club :

Comme par le passé, lorsque les frais d'affiliation augmentent, l'augmentation des frais de Club. À compter du 1^{er} avril 2018, les frais de Club seront 94\$ (une augmentation de 5\$).

TÂCHE : UN AVIS SERA ENVOYÉ À TOUS LES PARTICIPANTS ENREGISTRÉ DE CES AUGMENTATIONS ET UN AVIS SERA MIS EN CANPARA. LES MEMBRES SERONT NOTIFIÉS PAR COURRIEL ET ENCORE À L'AGA.

6. Lieu de l'AGA : À conseiller.

Réunion ajournée : 20 :39 HE